

Bilan du conseil d'école du 15 mars 2022

Présents : L'ensemble des enseignants de l'école.

Les parents élus titulaires.

Responsables municipaux : Mme Courteille, adjointe aux affaires scolaires,

M. Jenvrin, Délégué départemental de l'Education Nationale.

Absents excusés : M. Marco, IEN Flers

M. Dumaine, Maire de Messei.

Mme Sy, parent élu.

Projets en cours cette année

Concernant le projet d'école et le parcours culturel des élèves.

Le projet cirque a débuté au mois de novembre pour l'ensemble des élèves de l'école. Ils ont assisté à un entraînement des artistes qui ont présenté la manière dont ils préparaient leur spectacle. Cet échange fut très intéressant et a permis à de nombreux élèves de découvrir un nouvel espace : le chapiteau.

Dans la continuité de cette découverte, Chloé et Matey, les deux artistes, sont intervenus en classe au mois de janvier dans le cadre des séances d'EPS à raison de deux séances par classe. Les élèves ont ainsi pu profiter des conseils des artistes sur le jonglage (balles, foulards, assiettes chinoises et bâton du diable) et sur l'équilibre (boule, rolla bolla). Nous continuons, dans chaque classe, les séances et les progrès sont notables. Du matériel spécifique a d'ailleurs été emprunté à l'USEP et acheté pour la récréation.

La prochaine étape est la venue du chapiteau à l'école du 2 au 20 mai prochain.

- semaine du 2 au 6 mai : CP et CM1/CM2

- semaine du 9 au 13 mai : CE1 et CE2/CM1

- semaine du 16 au 20 mai : CE1/CE2 et CM2

Nous aurons besoin de parents volontaires pour installer le chapiteau avec Matey et Chloé le dimanche 1^{er} mai ainsi que pour le démonter (soit le vendredi 20 ou le samedi 21 mai).

Durant ces semaines, chaque élève participera à 5 séances et se produira le vendredi soir devant les parents dans un mini-spectacle sous le chapiteau qui aura lieu vers 18h30/19h, horaires à confirmer.

La semaine de la parentalité s'est déroulée du 15 au 20 novembre. Dans ce cadre, des ateliers de jeux de société étaient proposés chaque soir aux familles. Deux débats dont un qui ciblaient particulièrement l'école élémentaire avaient été programmés. De plus, l'association USEP s'était jointe à cette semaine en organisant une rencontre en famille le mercredi après-midi. Le bilan de cette semaine est quelque peu décevant en terme de participation compte-tenu de l'investissement des personnes dans l'organisation de celle-ci. C'était l'occasion d'échanger et de passer de bons moments en familles et finalement 7 personnes étaient présentes au débat (maternelles et élémentaires confondus) et environ 6 élèves par classe ont participé aux ateliers de jeux de société. Nous remercions les personnes qui ont pris le temps de participer. Des parents élus interviennent et soulignent la qualité et la nouveauté des jeux proposés.

Une semaine de la lecture devait être reconduite cette année et devait avoir lieu au mois de janvier. Le contexte sanitaire nous a conduits à la repousser à une date ultérieure que nous ne connaissons pas encore. Elle dépend de l'association du « Festival du livre. »

Toutefois, l'école a participé à l'opération « 1/4 d'heure lecture » nationale qui s'est déroulée à 10h00 le jeudi 10 mars. Cette action est largement développée dans toutes les classes et s'associe au travail de lecture à voix haute et au travail de compréhension que nous menons dans toutes les classes.

La classe de CM2 a participé au concours « **les petits champions de la lecture** ». Il s'agit de développer les

compétences de lecture à voix haute face à un public. Le concours interne à la classe s'est déroulé courant janvier. Uaina Le Boisselier a été élue représentante de l'école après sa prestation. Les récompenses départementales auront lieu le jeudi 31 mars. La classe sera en visio conférence avec, notamment, Cyril Aubin, comédien qui lira un texte de son choix.

La semaine olympique et paralympique a eu lieu début février. L'organisation a dû être modifiée au regard de la situation sanitaire de l'école. Nous avons ainsi décidé d'organiser des défis interclasses et de regrouper les élèves de chaque classe en 5 équipes de la Petite Section au CM2. Les défis tournaient autour de 4 verbes d'action : courir, sauter, lancer et rouler. Les élèves ont pris du plaisir à pratiquer. Cela a aussi été l'occasion d'évoquer les valeurs de l'olympisme.

Dans le cadre de **la liaison école/collège**, les élèves de CM2 ont pu passer une matinée au collège Charles Léandre de la Ferrière-aux-Etangs afin de constater à quoi ressemble une matinée au collège. Les échanges habituels entre élèves de 6ème et élèves de l'école n'ont pu avoir lieu en raison du protocole sanitaire.

En outre, la classe de CM2 a eu l'opportunité et la chance de pouvoir **interviewer** en direct et en visioconférence **Steven Da Costa**, seul et unique champion olympique de l'histoire du karaté et double champion du monde. Une interview avait été préparée et les élèves ont pu poser des questions très pertinentes. Les réponses ont également apporté une belle leçon de vie : croire en ses rêves et travailler dur pour qu'ils se réalisent. La classe remercie vivement Mme Peronne qui nous a permis cette rencontre.

Enfin, le matériel numérique (et notamment les tablettes) est désormais investi par l'ensemble des classes dans différents ateliers ou projets (notamment ateliers mathématiques, création de film d'animation). La formation des enseignants dans ce domaine est de 9h cette année.

USEP

L'USEP a repris cette année avec 77 licenciés sur 132 élèves. Les séances du lundi et mardi soir sont remises en place. Un mercredi multiris a eu lieu le 2 mars dernier pour les CE2 et les CM2. Une rencontre athlétisme à Mondeville est prévue le 30 mars pour les CE2, CM1 et CM2. D'autres mercredis viendront compléter cette programmation !

Une délégation d'élèves va être nommée afin de choisir entre l'achat de matériel de sport et/ou de participation à un évènement sportif comme spectateurs. Ils disposeront pour cela d'un budget.

Projets à venir

Les élèves de CM2 et de CE1 participeront jeudi 17 mars au **défi national mathématiques Kangourou et Koala** pendant la semaine des mathématiques à l'école. Nous attendrons les résultats avec impatience. Il s'agit de répondre à 26 questions (16 pour le concours koala) dont la difficulté augmente au fur et à mesure des exercices. Les élèves doivent résoudre des problèmes mathématiques de logique, de déduction utilisant les notions de mathématiques (calcul, géométrie, repérage dans l'espace...) étudiées au cours de la scolarité.

Mme Peronne et Mme Masson ajoutent que les exercices proposés sont intéressants car ils nous permettent de proposer à nos élèves des énoncés différents de ceux proposés habituellement et nous permettent de constater des difficultés de lecture et de vocabulaire qu'il faudra résoudre.

Les élèves de CE2 et de CM1 passeront d'ici à la fin de l'année leur **permis piéton**. Les élèves de CM2 leur **permis internet** en lien avec la gendarmerie.

Par ailleurs, **l'attestation du savoir rouler** (à vélo) sera passée le jeudi 31 mars en lien avec la gendarmerie également. Cette intervention concernera tous les élèves de CM1 et de CM2.

Un **partenariat avec la bibliothèque de Messei** est en train de se mettre en place. Une **rencontre avec un poète** devrait s'organiser dans les prochaines semaines pour quelques classes qui restent encore à définir.

Deux journées athlétisme sont programmées en juin au stade du Hazé en partenariat avec l'USEP départementale pour les élèves de cycle 2 et 3. Les élèves de CM2 encadreront les ateliers pour les cycles 2.

M. Jenvrin intervient et souligne la qualité et la diversité des projets proposés à l'école Marcel Pagnol de Messei ainsi que l'engagement des enseignants qui le remercient.

Elèves à besoins particuliers

Actuellement, 11 PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) dont 3 PPRE comportement, 1 PPS (projet personnalisé de scolarisation) et 5 PAP (plan d'accompagnement personnalisé) sont mis en place pour aider les élèves qui ont des besoins particuliers à progresser. Si les PAP définissent particulièrement des aménagements à mettre en place, les PPRE définissent quant à eux des contrats d'objectifs limités à respecter.

5 à 6 élèves en moyenne par classe bénéficie de l'APC (parfois plus selon les classes).

Les évaluations de mi-CP viennent de se terminer. Un bilan sera transmis aux parents et une analyse des progrès sera établie lors d'un prochain conseil des maîtres.

Contexte sanitaire et protocole.

La période 3 a été le théâtre d'une organisation très particulière qui a perturbé l'ensemble de la communauté éducative. 24 élèves ont été touchés par la COVID durant cette période.

Les nombreux changements de protocole, les nombreux mails et documents envoyés ont impacté fortement l'organisation des classes et le quotidien des élèves, des parents et des enseignants.

Nous espérons que tout ceci reste derrière nous.

Actuellement, depuis la rentrée de février, 4 élèves ont été touchés par la COVID mais cela n'impacte que très peu le fonctionnement de l'école.

Depuis le lundi 14 mars, le masque n'est plus obligatoire en classe. Nous suivons l'évolution sanitaire afin de s'organiser au mieux pour tous. Nous ne pouvons pas encore revenir aux horaires classiques, un temps de désinfection et d'aération entre deux services étant encore obligatoire.

Sécurité – Travaux- Matériel

Sécurité

Un **système d'alarme** qui relie l'école maternelle, élémentaire et le restaurant scolaire a été installé dans le cadre du PPMS (plan particulier de mise en sûreté). Nous remercions la municipalité pour la mise en place de ce système qui remplacera notre mégaphone notamment...

Un **capteur de CO2** a été installé. Il circulera entre les classes.

Un **exercice de chaîne d'alerte** va être déclenché cette semaine au niveau départemental. Ce système permet la diffusion rapide de consignes d'école à école.

Questions diverses

- Un blog d'école continue d'exister :

<https://blous.ac-normandie.fr/ecole-marcel-pagnol-messei/index.php/>

- Suite aux modifications de **l'organisation de la garderie**, de nombreux parents souhaiteraient avoir des réponses aux questions et remarques suivantes :

- x Pourquoi la municipalité n'a pas questionné les parents pour ce changement de garderie au sujet de Nadine et Luc (agents responsables de la garderie et de l'étude)?
- x Un règlement intérieur a été signé en début d'année scolaire "notamment pour le système de garderie". Avez-vous le droit de le modifier sans l'accord du conseil d'école ?
- x Pensez vous qu'il soit judicieux de supprimer un employé du service de garderie ?
- x En supprimant le poste de notre garderie, vous touchez directement la scolarité de nos enfants. Pouvez vous nous expliquer comment un seul employé peut gérer l'ensemble des leçons de tous les élèves inscrits en garderie sachant que les niveaux vont du CP au CM2 ?
- x Mon enfant en classe de CP ne peut plus faire ses leçons avec l'aide de Nadine comme avant... Sachez que Luc ou Nadine ont trop d'enfants à gérer et ne peuvent pas aider tous les niveaux.
- x Maintenant et notamment par beau temps un enfant qui n'a pas de leçon ou qui termine ses leçons plus vite que les autres est obligé de rester en étude ... C'est malheureux de supprimer le poste d'un surveillant qui permettrait à nos enfants de jouer dans la cour sous la surveillance de ce second employé.
- x La suppression d'un poste en garderie est-elle provisoire ?

Mme Courteille prend la parole et explique que M. Le Maire a demandé à ce que les services soient réorganisés en vue d'économie de la masse salariale et en réponse à une moindre fréquentation en garderie (25 enfants actuellement).

Le personnel n'a pas été remplacé suite au départ en retraite d'une des agents d'entretien, ce qui a permis une réorganisation.

Mme Courteille indique que la décision de cette réorganisation relève de la compétence municipale.

Elle précise que l'aide aux devoirs est de nouveau active avec la participation de 3 bénévoles les lundis, mardis et jeudis soirs (Dominique Besnard, Odette et Evelyne Lemancel) que le conseil d'école remercie.

Par ailleurs, il est précisé que les enfants pourront redescendre jouer (dehors par exemple) une fois les leçons faites. Une proposition émane alors d'octroyer un temps aux leçons de 17h00 à 17h40. Passé ce délai, les enfants iraient jouer.

Enfin, les parents soulèvent le problème du manque de communication, de dialogue et d'échange dans la prise de décision et regrette de ne pas avoir été associés, ce qui aurait sans doute permis une mise en place plus sereine et appréciée de tous.

Il est évoqué la possibilité de mettre en place un questionnaire de satisfaction ainsi qu'une boîte à idées pour la garderie comme cela vient d'être fait par l'AREM.

Enfin, des parents soulèvent le problème de la garderie du matin où semble-t-il les enfants devraient rester silencieux sans pouvoir jouer les uns avec les autres. Certains enfants ne souhaitent plus venir en garderie le matin.

Mme Courteille indique que toutes les remarques sont prises en compte et seront étudiées.

- D'autres questions portent sur **la restauration scolaire**:

- x Le service en salle de la cantine est géré par combien de personnes ? Martine (agent de service) a-t-elle été remplacée suite à son départ en retraite?
- x A la cantine des enfants et parents se plaignent que certaines employées insistent toujours pour que les enfants mangent vite. Qu'en est-il ?

Mme Courteille indique que les deux services (avec le temps d'aération et de désinfection entre deux) réduit le temps. Toutefois, les enfants disposent de 35 à 40 minutes pour manger, ce qui semble suffisant si l'organisation permet d'enchaîner les plats. Martine n'a pas été remplacée.

- Les parents d'élèves souhaiteraient que **le tableau d'affichage** (qui concerne l'APE et l'AREM) soit changé.

Cela a déjà été évoqué lors des deux derniers conseils d'école. Pensez-vous que cela soit possible ?
Mme Courteille fait remonter au conseil municipal.

- Est ce possible d'installer **un espace stationnement vélos** pour les enfants de Primaire et Maternelle ?
M. Prunier indique qu'un espace est déjà réservé et possible d'accès : il s'agit du petit préau près du portail. Il faudra toutefois veiller à ce que les élèves installent des antivols sur les vélos.

- L'équipe pédagogique est-elle formée au **dépistage et à la prise en charge du harcèlement scolaire** et les enfants y sont-ils sensibilisés?
L'équipe pédagogique n'a pas suivi de formation organisée par l'Education Nationale quant au dépistage et à la prise en charge. Toutefois il existe des documents sur le portail numérique des enseignants dont nous avons pris connaissance et un protocole à suivre lorsque nous avons une suspicion de harcèlement. Il a d'ailleurs déjà été mis en place une fois à l'école dans les années précédentes.

La réponse apportée par l'équipe enseignante est la suivante :

- Nous essayons de rechercher les conditions optimales afin de réduire le harcèlement. La mise à disposition de nombreux espaces de jeux sur la cour en est une. La division en deux temps de récréation permet une meilleure surveillance et une diminution des conflits et des accidents scolaires. La prise en compte des élèves qui se sentent seuls est une autre priorité.

Des échanges ont lieu en classe dans le cadre de l'EMC pas uniquement sur le harcèlement mais sur le vivre ensemble. Il s'agit ici de définir ce qui relève du harcèlement et ses conséquences et ce qui n'en relève pas. Toutefois le harcèlement est régulièrement abordé dans les classes, en particulier en fin d'année de CM2 pour préparer le collège (nous abordons également le cyber-harcèlement).

Les différentes interventions sur la cour permettent en outre de ne pas laisser s'envenimer les conflits (qui sont naturels entre élèves). C'est pourquoi il est important de développer le dialogue enseignant/élève, parent/enseignant et parent/enfant et élève/élève.

Il convient, de plus, de bien distinguer ce qui relève du harcèlement, à savoir, des actes ou des paroles répétés et réguliers dans le temps visant une même personne de simples conflits ou moqueries entre élèves (qui doivent être traités également). Il convient également de faire comprendre à l'élève que de dire les choses permettent dans 95 % des cas d'éviter le harcèlement. Le climat de confiance à l'école est donc primordial et nous y travaillons au quotidien.

M. Jenvrin intervient et indique que l'équipe enseignante semble avoir pris la mesure du problème dans sa globalité et précise que ce qui est proposé convient tout à fait aux attentes.

M. Prunier précise qu'un plan de prévention des violences est en train de se mettre en place dans toutes les écoles du département. Il sera donc rédigé dans les mois à venir.

Un parent élu (parent d'élève de CP) évoque la complicité entre les « grands et les petits » et souligne la bienveillance des plus grands envers les plus petits qui règne en récréation.

M. Prunier et l'équipe enseignante indique que c'est une priorité de l'équipe et est satisfait de voir que cela se ressent chez les enfants et parents (le choix des groupes mélangeant petits et grands est volontaire). Toutefois

M. Prunier indique que des conflits restent présents sur la cour et que même si cela fait partie de la construction de l'enfant, l'équipe reste vigilante.

Le conseil d'école est clos à 20h15.

M. Prunier